

Jeunesse et animation: enjeux pour une construction identitaire

Bordes Véronique

Université Toulouse 2 Le Mirail, CREFI-T

Résumé

Depuis les années 1980 et l'apparition de la jeunesse Française sur la scène publique, l'animation s'est vue confiée l'encadrement des jeunes, plus particulièrement des jeunes garçons issus des quartiers populaires. Pour les pouvoirs publics, l'animation devient un moyen de garantir une certaine paix sociale dans les villes.

Qu'en est-il alors de l'animation jeunesse? En retraçant l'histoire de l'évolution de l'encadrement de la jeunesse en France depuis les années 1980, nous tenterons de comprendre comment l'animation a évolué avec l'évolution de la société. Comment en passant par des phases d'expérimentations, de tâtonnements et de revendications, l'animation se construit en réponse aux besoins spécifiques des publics visés?

Quelles sont les différentes formes d'animation présentent et quel accompagnement de la jeunesse permettent-elles?

Comment les jeunes construisent-ils leur identité dans ces espaces?

En nous appuyant sur des observations menées ces dernières années dans le cadre de recherches, nous tenterons de comprendre en quoi l'animation aujourd'hui est un enjeu dans la construction identitaire de la jeunesse, mais aussi dans l'évolution plus générale de la société.

Texte

Si l'histoire de l'animation est liée à la nécessité de prendre en charge les enfants et les jeunes pour éviter qu'ils ne deviennent des marginaux, sa professionnalisation est indissociable des contextes et événements survenus en France dans les quartiers populaires depuis 1980.

Dés le premier choc pétrolier de 1973, la France subit le chômage. Les jeunes sont particulièrement touchés. Autour des grandes villes, l'après guerre et les trente glorieuses ont vu sortir de terre des grands ensembles. Synonyme de modernité, ils se révèlent vite invivables pour les populations. Vont se retrouver regroupés dans ces espaces les ouvriers, puis les populations issues de l'immigration qu'il faut loger.

Au début des années 1980, les grands ensembles se dégradent et les populations qui les habitent sont de plus en plus stigmatisées, touchées par le chômage et apparaissant comme des étrangers dérangeants. L'élection de François Mitterrand en 1981 ne va pas permettre aux « militants de cité » (Masclat, 2003) de trouver une place dans le jeu politique. De son côté, le Front National va peu à peu s'imposer comme une réponse à l'immigration et au manque de reconnaissance d'une partie du monde ouvrier.

Dans les grands ensembles vivent des jeunes nés en France, mais considérés comme des étrangers. L'été 1981 va marquer un tournant dans l'histoire de la société française et dans la perception de la jeunesse et de sa prise en charge.

Les premiers rodéos vont apparaître. Les jeunes désœuvrés volent des voitures qu'ils brûlent après avoir fait des courses poursuites dans la cité des Minguettes (ville de Vénissieux, banlieue de Lyon). C'est la première fois que la télévision française montre ce genre d'événements. La France est consternée et peine à comprendre tout le mal être qu'il existe chez ces jeunes qui ne trouvent pas leur place dans la société. Va commencer alors, la construction d'une image négative de la jeunesse. Mais pas n'importe quelle jeunesse, celle issue des quartiers populaires et qui porte sur elle ses origines étrangères.

En réponse, le gouvernement va développer toutes sortes de dispositifs de prise en charge par

le biais de la politique de la ville. La principale injonction de l'Etat sera la prise en charge de la jeunesse au niveau local. Vont alors se développer différents espaces pour encadrer la jeunesse avec la demande implicite et récurrente de la nécessité de maintenir une certaine « paix sociale ». Dès lors, et jusqu'à nos jours, la jeunesse sera toujours considérée sous le prisme soit de la prévention, soit de la répression, ce qui va avoir des conséquences sur le développement de sa prise en charge.

La politique de la ville et les jeunes

Les débuts de la politique de la ville sont plutôt accés sur le logement. En 1973, une première circulaire stop la construction des grands ensembles en préconisant la lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat. En 1977, c'est le lancement des premières opérations « Habitat et vie sociale ». Il faudra attendre 1981 et les premiers événements dans les quartiers pour voir apparaître la jeunesse dans la politique de la ville. Bertrand Schwartz remet un rapport sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. En décembre de la même année, les Zones d'Education Prioritaires sont créées. En 1982, le rapport de Gilbert Bonnemaïson « face à la délinquance : prévention, répression, solidarité » va donner le ton pour la prise en charge de la jeunesse. Les opérations « prévention été » peuvent se développer. Vont alors se succéder de nombreux dispositifs autour des quatre grands piliers de la politique de la ville que sont l'urbanisme et l'aménagement urbain, l'action sociale, l'éducation, la prévention de la délinquance et la sécurité. La jeunesse sera donc souvent prise en priorité sous l'angle social. On pense qu'en insérant les jeunes dans le milieu professionnel, on va régler les problèmes des banlieues. Pourtant, l'insertion n'est pas réelle puisqu'elle passe essentiellement par le biais de stages. Quant à l'école, elle ne donne toujours pas de réelle place à cette jeunesse. Du côté de l'animation, les municipalités tentent de développer des espaces pour les jeunes. Dans les quartiers populaires, ces espaces sont développés au sein des cités et confiés à des personnes issus des quartiers et peu voire pas du tout formées. Très vite, la jeunesse des cités va se retrouver enfermée dans un espace délimité par le quartier, maintenue dans l'entre soi. Les notions d'ouverture vers l'extérieur, de découverte du monde et d'accompagnement vers une place d'acteur social n'existent pas. Cette politique de discrimination positive montre vite ses limites en affichant une volonté de proscrire les différenciations, mais en les pratiquant massivement dans le même temps (Castel, 2007).

En 1990, de nouveaux incidents éclatent à Vaulx-en-Velin (banlieue de Lyon). Les jeunes sont de nouveau mis en scène par les médias. La réponse politique se fait sur le tempo sécuritaire (Bordes, Vulbeau, 2004). Les renseignements généraux créent la section « violence urbaine ». Sa mission est de mettre en place un observatoire de la violence et d'analyser les données afin de devenir un instrument de recherche et de prévision. Cette section doit être en mesure de fournir aux autres services de police des outils conceptuels utiles. Son travail a donné lieu, par exemple, à la création de « l'échelle Bui Trong » qui est un outil qui permet de mesurer les niveaux de violence et de déterminer la réponse à apporter. Les interventions auprès de la jeunesse se font donc par le biais d'une politique de maintien de l'ordre. La France a, pour la première fois de son histoire, peur de sa jeunesse. En 2005, de nouveaux incidents éclatent dans les banlieues françaises. L'Etat promet de s'occuper de sa jeunesse sans que cela soit vraiment suivi d'effets. Au niveau local, certaines municipalités tentent de comprendre ce que les jeunes demandent. Des actions sont développées pour écouter la parole des jeunes, mais au niveau national, la réponse est essentiellement une réponse policière.

Aujourd'hui, on commence, dans certains endroits, à formaliser une politique jeunesse au niveau du local. Pourtant, il est rare qu'elle fasse l'objet d'un débat et reste une politique faite par des adultes pour des jeunes, ce qui crée un décalage dans sa mise en œuvre. Les tentatives

de politiques jeunesse transversales restent difficiles à réaliser. Une véritable volonté politique est nécessaire, pourtant aujourd'hui, malgré les tentatives de réfléchir à une prise en charge de la jeunesse avec des initiatives comme le livre vert de la jeunesse (2009), le gouvernement français ne semble pas prêt à donner une suite favorable à ces propositions. Ce qui ressort le plus de la tentative de mise en place de politique jeunesse reste, du côté politique, le « contrôle social ». Il faut occuper la jeunesse en l'encadrant pour la repérer et savoir où elle est et ce qu'elle fait. L'animation doit donc trouver sa place entre une injonction politique de « paix sociale » et la demande des jeunes d'être entendus.

Lorsqu'on décide de développer des politiques en direction de la jeunesse, les pouvoirs locaux ou nationaux doivent se forger une représentation de la jeunesse. Il faut à la fois penser une définition de la jeunesse et donner une version plausible de la réalité des problèmes de la jeunesse. Cette version se nomme « un référentiel » (Muller, 1990). Cette notion permet de rendre visible le sens et les contenus de l'action publique et sa place vis-à-vis des autres catégories sociales.

Chantal Guerin-Plantin (1999) propose quatre référentiels :

- le modèle de la jeunesse citoyenne : on développe une croyance en l'éducation et la transmission des principes de la société adulte. On retrouve ce référentiel au sein des partis politiques, des mouvements de jeunesse, des associations d'éducation populaire, etc.).
- Le modèle de la jeunesse dangereuse et en danger : en partant de l'idée que les jeunes criminels pourraient contaminer les autres jeunes. La jeunesse dangereuse ne représente qu'une infime partie dans les statistiques, pourtant c'est elle qui apparaît comme la plus nombreuse.
- Le modèle de la jeunesse messianique : les jeunes sont capables de changer, voire de sauver le monde à partir de leurs propres règles. Les adultes attendent que la jeunesse fasse la Révolution. La jeunesse messianique fait rupture et refonde la société. Cette idée a orienté les idéologies et les expérimentations d'éducation alternative.
- Le modèle de la jeunesse fragile : la jeunesse a besoin d'être protégé par une justice spécifique et une censure de la presse et des spectacles.

Ces quatre modèles se retrouvent de façon inégale ces dernières années, avec une mise en avant de la jeunesse dangereuse et en danger.

Eric Macé (2002) montre que depuis la fin des années 1990, le discours de référence se fonde sur une dépolitisation de la délinquance. On évacue les causes sociales et on affiche le double discours des victimes et de la police. La délinquance est un phénomène réel, mais il faut regarder les chiffres avec prudence. Il faut prendre en compte le changement de comportement des personnes. La police fait passer moins de fait en main courante et la justice est plus attentive à la délinquance des mineurs (médiation-réparation). Laurent Mucchielli montre que la délinquance des jeunes issus de l'immigration est analogue à celles enregistrées pour les populations pauvres. Les contenus des violences sont surtout des vols de voitures et des violences faites contre les porteurs de l'autorité et notamment les policiers. En fait, on assiste à une augmentation du sentiment d'insécurité qui provoque un changement de normes. Les incivilités en sont un bon exemple. Ce qui passait pour des « bêtises » autrefois peut devenir un délit punis par la loi. La société n'assume plus ses fonctions d'éducation collectivement, mais chacun se repli derrière ses peurs et son individualisme. La jeunesse reste une menace potentielle.

Ce principe n'est pas nouveau puisque Michel Foucault (1975) montre comment au XIXe siècle, on s'est servi de ce sentiment de menace pour mettre en place les maisons de correction dont la cible était les jeunes pas assez coupables pour aller en prison, mais pas

assez innocent pour rester en liberté. Ces maisons de correction qui donnent naissance aux institutions rééducatives et judiciaires de la jeunesse vont introduire le thème « criminel » définit ensuite comme « classe dangereuse » (Chevalier, 2002). Aujourd'hui, la criminalisation de la jeunesse tient lieu d'analyse sociale.

Comment, dans ces conditions, la jeunesse peut-elle être accompagnée à prendre place ?

Prendre place

« Prendre place » pour la jeunesse est une nécessité sociale. Les pratiques culturelles peuvent aider les jeunes à se positionner en tant qu'acteurs, l'animation a un rôle à jouer. Pourtant, dans ce cheminement, ils doivent souvent passer par des jeux de cache-cache avec l'institution locale qui prend elle-même part à des jeux de mise-en-scène.

La visibilité ou l'invisibilité sociale ne sont pas des concepts nouveaux. Yves Barel (1984) attribue l'invisibilité sociale au *fait qu'une partie de la « réalité » sociale se laisse mal apercevoir, décrire, analyser, interpréter, alors que par ailleurs s'impose l'impression qu'il est impossible de tenir cette partie pour négligeable*. Pourtant, il ne faut pas s'y tromper, si l'invisible social existe, il ne peut être considéré à la manière d'un objet. Et si on se représente un fait social comme un événement, il reste important de considérer que celui-ci sera accompagné d'un « non-événement », c'est-à-dire, son opposé qui souvent reste invisible car non réalisé et donc non établi.

Du côté des jeunes, différents types se rencontrent au sein des villes. On va passer du jeune consommateur qui finalement maîtrisera bien le fonctionnement de l'institution, au jeune investi dans une volonté d'expérimentation sociale. Ce dernier pourra décider de se tenir à l'écart des manipulations de la municipalité, développant un positionnement militant, ou se laisser absorber par les usages institutionnels de la jeunesse et devenir un « bon jeune ». Cela ne voudra pourtant pas dire qu'il n'aura pas conscience de cette utilisation, mais plutôt qu'il décidera de se laisser absorber pour pouvoir, quelques fois, agir de l'intérieur.

L'usage des espaces qui sont réservés aux jeunes peut varier en fonction de leurs besoins et des possibilités pour eux de s'investir. L'institution a un rôle à jouer dans l'accompagnement de sa jeunesse. Pour cela, il faut qu'elle ait une véritable envie de donner une place à sa jeunesse et qu'elle l'autorise à le faire. Cette notion d'autorisation est d'autant plus importante qu'elle reste liée à la socialisation. Durant les interactions qui se nouent entre les jeunes et l'institution locale, les positions de chacun sont en jeu. Une relation d'autorité s'instaure provoquant une adaptation des deux parties au lieu, au moment et aux enjeux. Comme nous le montre Damien Tassin (2001) lors de son observation d'une structure municipale de la jeunesse, une forme de contractualisation se forme entre les jeunes et l'institution. Le plus souvent, elle fait partie du quotidien, donc n'apparaît pas comme essentielle. Pourtant, le fait de poser, même implicitement, des règles de fonctionnement permet à l'institution d'autoriser les jeunes à prendre place. L'autorisation (Pain, Vulbeau, 2002) sera donc prise dans le sens de comprendre une socialisation qui va inculquer des normes et des valeurs. Elle pourra être qualifiée « par défaut » dans le sens où l'institution va laisser une ouverture possible en direction des jeunes dans l'usage de ses fonctionnements. C'est grâce à ces interstices que le jeune va pouvoir apporter sa contribution à la socialisation de l'institution et donc, par réciprocité, à la sienne.

Pourtant, le plus souvent l'institution locale n'a pas conscience de ce jeu et se laisse envahir par ce sentiment de menace qui plane autour des jeunes. De là découlent des dispositifs créés pour contenir la jeunesse. Elle n'est plus seulement une menace, elle se met aussi, elle-même, en danger. Pourtant, en prenant le temps de regarder ce qu'elle fait, loin de toutes représentations, on trouve une jeunesse active, détenant des savoirs, qui sait se prendre en charge pour trouver sa place au travers de pratiques dont le rôle n'apparaît pas à tous. Le rap

est un exemple intéressant, si on considère qu'il a, tout comme la jeunesse, un statut homologue de « menace ».

L'inscription dans la culture hip hop est un des derniers espaces de socialisation de cette jeunesse populaire. Elle permet la recomposition de l'action collective. Cet espace de référence est pourtant très souvent perçu comme une menace par une société qui méconnaît les apports positifs d'une telle pratique culturelle.

Les formes de socialisation sont les orientations au travers desquelles les individus se rapportent les uns aux autres. La socialisation entraîne l'établissement de relations de dépendance. Georg Simmel (1999) remarque que n'importe quelle forme de socialisation suppose une structure composée d'êtres qui sont en elle et hors d'elle, au même moment. Le mouvement hip hop est un espace qui présente à la fois les « initiés » qui seront impliqués par une pratique ou par une adhésion militante et les autres qui ne connaissent pas ou se méfient. Lorsqu'on se reconnaît comme appartenant au mouvement hip hop, on affirme d'abord l'existence de cette culture, mais aussi son existence propre et celle de l'autre à laquelle on participe, ce qui permet de prendre place dans la société. Au sein du mouvement hip hop, le rap a une position importante.

En créant des textes, les jeunes rappeurs racontent leur existence (Boucher, 1998). Le fait de dénoncer leurs conditions de vie, les discriminations dont ils sont victimes, ou simplement raconter leur quotidien permet aux jeunes rappeurs de prendre conscience de leur position par rapport aux autres. Ils nous montrent au travers de leurs textes leur conscience des fonctionnements de la société et de ses règles. Ils nous démontrent aussi toute la lucidité avec laquelle ils analysent leur situation. Cette prise de conscience leur permet de se réapproprier les fonctionnements institutionnels et de les négocier à leur avantage.

Le défaut de transmission intergénérationnel et la conscience de ne pas vraiment appartenir à une société, qui l'a pourtant vu naître, entraînent le jeune des banlieues populaires à trouver d'autres moyens pour se construire. La pratique du rap peut en être un. S'il permet une prise de parole, il est aussi à l'origine de la construction d'une identité pour le jeune interprète. Cette construction qui peine à se faire durant l'enfance, trouve dans le rap une possibilité d'aboutir. L'individu ne se construit jamais seul, il a besoin de l'autre, de son regard, pour devenir quelqu'un de reconnu comme tel. Ce sont les processus de socialisation qui vont permettre la construction de l'identité. Le rap accompagnant le processus là où les agents de socialisation ont disparu depuis ces dernières années. L'interaction qui se construit entre les jeunes rappeurs d'un même groupe ou de groupes différents, va permettre une construction de normes, de devoirs pour arriver à la création d'un rap qui sera l'identité d'une personne, d'un groupe et d'un quartier. On est loin des hypothèses d'une intégration progressive de la culture de la société d'appartenance. Aujourd'hui, les jeunes des quartiers populaires ne se retrouvent plus dans cette société. Pour la plupart issus de l'immigration, nés en France, ils se retrouvent coincés entre deux cultures d'appartenance, ne pouvant en intégrer une plutôt que l'autre. Ils doivent donc construire leur propre culture dans laquelle ils vont créer de nouvelles normes qui vont les aider à se socialiser entre pairs, et à « prendre place », la société locale devant à son tour se socialiser, autant qu'elle peut.

Cette place n'est pas définie car elle reste inconnue des membres plus anciens de la société qui se sentent mis en danger par une jeunesse nouvelle, ne se positionnant plus sur les mêmes règles qu'eux. Le renouvellement des générations n'est pas pensé à l'avance. Le rap, expression d'une nouvelle jeunesse, va donc accompagner la socialisation, permettant, si on décide d'y être attentif, de comprendre cette nouvelle génération en quête d'identité. La socialisation n'est plus seulement un entraînement à prendre place dans la société construite par les aînés, elle devient un véritable chantier innovant et émergent, conduit par une jeunesse contrainte de se battre pour se construire et prendre place. La pratique du rap, acquise par appropriation, mène le jeune à développer des compétences dont on peut constater

la richesse. Il semble pourtant important de rappeler que toutes ces acquisitions de savoir sont au sein même de la socialisation du jeune rappeur. Écrire un texte, créer un son, poser sa voix sur le son, diffuser le produit final, implique des interactions constantes et une appropriation des normes et des règles qui entraînent le jeune à se socialiser. Cette démarche permet aussi une maîtrise des comportements et des attentes de la société, dont il va pouvoir se servir pour participer au changement et à l'évolution sociale. La force de ces jeunes rappeurs réside dans leur capacité à transformer en actions constructives toutes les discriminations dont ils sont victimes depuis leur naissance. Cette adaptabilité au milieu est un avantage qui semble indispensable dans notre société.

L'accès à l'emploi est de plus en plus précaire, que l'on soit diplômé ou pas, ce qui rend nécessaire la pratique d'une succession de petits boulots, avant de trouver une place stabilisée dans le milieu du travail ; ainsi, les jeunes rappeurs semblent « coller » avec la réalité sociale actuelle. Et si on rajoute une aptitude à développer des réseaux d'interconnaissances, on s'aperçoit que loin d'être déconnecté des besoins de la société, le jeune rappeur se retrouve presque sur inséré. Le rap a donc une véritable fonction de socialisation là où elle était le plus prise en défaut. Et même si cette pratique musicale entraîne derrière elle des représentations de violences et de non intégration, le rap reste aujourd'hui pour les jeunes issus des quartiers populaires, la possibilité de retrouver une voix et une identité.

Que fait-on de la jeunesse dans l'animation ?

Le territoire de la jeunesse est complexe. On y trouve des lieux de stationnement et des lieux de passage. Le territoire est à la fois une géographie affective et identitaire qui sait s'ouvrir à l'exploration et à la mobilité. Le premier territoire de la jeunesse est le territoire proche de l'habitat. Certains le vive comme une base d'envol, d'autre comme un lieu d'enfermement par manque de moyens. Les moyens limitant le territoire ne sont pas que financiers, ils peuvent être culturels. En effet, lorsque le jeune ne trouve pas d'accompagnement pour s'ouvrir vers l'extérieur, il se retrouve enfermé dans un espace social. Lors de mon travail, avec Alain Vulbeau sur « L'Alternative jeunesse » (2004), un jeune nous disait : « *Dehors c'est la zone citoyenne, le centre-ville, les belles choses ; dedans, c'est la zone de stockage des personnes dont on ne sait que faire* ».

On comprend que la notion d'enfermement peut être liée à l'espace, mais surtout, à la représentation de cet espace.

Pourtant, dans les espaces se déploient des formes de vie spécifiques où les cultures des populations servent de normes locales. Les espaces sont réappropriés et leur usage adapté.

Pour sortir de ces espaces de proximité, il y a d'abord l'école qui, lors de l'accès au lycée, permet de quitter son quartier. Il y a aussi les voyages organisés avec l'aide de la municipalité. Pourtant, quelquefois, ces voyages ont des effets de couloir, tout le monde se donnant les « bons plans » et se retrouvant au même endroit pour passer ses vacances. Sortir n'a pas le même sens pour tous les jeunes. Lorsqu'ils sortent, ils se retrouvent malgré tout dans des espaces restreints, identiques à celui de leurs pairs.

Les filles ont un usage différent des espaces (Bordes, 2004). Elles quittent souvent très vite les espaces de proximité qui sont des lieux de surveillance et accèdent plus vite à la ville, à l'extérieur de l'espace réduit au quartier.

On constate que le rapport au territoire est ambivalent, avec des notions de proximité et de distance, de sédentarité et de mobilité. Pourtant, même dans la sédentarité se développent des sociabilités. De son côté, la mobilité n'est pas synonyme de mixité sociale.

Comment, alors, accompagner au mieux la jeunesse et qui peut s'en charger ?

Depuis les années 1980, l'offre de participation faite aux jeunes est large. Pourtant, elle ne semble pas mobiliser l'ensemble de la jeunesse. Dans les années 1950, la jeunesse doit être encadrée. Puis, les années 1960 apportent l'idée de formation, enfin les années 1980 demandent à la jeunesse de participer. Paradoxalement, l'offre de participation s'adresse aux populations les plus en difficulté. On leur demande de se mobiliser alors qu'on ne leur reconnaît pas de place dans la société.

Dans les années 1980, puis 1990, les événements dans les quartiers devenus « sensibles » poussent l'Etat à proposer un certain nombre de mesures pour tenter d'impliquer les habitants à la vie de leur commune. Cette consultation concerne aussi les jeunes. Pourtant, une plainte récurrente dénonce l'absence de jeunes dans les comités de quartier et les réunions publiques. Pour que la participation des jeunes soit possible, il faut que les adultes les accompagnent. Pourtant, les adultes ont peur du pouvoir éventuel de la jeunesse, ils ont peur de perdre leur place.

Permettre la participation des jeunes implique l'acceptation de se mettre en danger. Le maire adjoint de Stains dit : « *Laisser les jeunes intégrer l'espace politique, c'est aussi intégrer du danger politique parce que, un jeune, ce n'est pas forcément quelqu'un qui va être de la même couleur politique* ».

Ce face à face « jeune et politique » n'est pas simple car, il est sous-tendu par des représentations de chaque côté. Les jeunes reprochent de les consulter alors que les décisions sont déjà prises. Les adultes estiment que les envies des jeunes sont inscrites dans un court terme.

Pourtant, certains élus ont décidés de réfléchir à la place que pourrait tenir la jeunesse dans la ville. Cette proposition de participation se retrouve sous différentes formes, comme, par exemple, le Conseil de jeunes qui pourrait être une ouverture vers la citoyenneté.

Ces formes de participation ont été mises en place en 1997 à la suite des rencontres locales de la jeunesse par M G Buffet, alors Ministre de la jeunesse et des sports.

Lorsqu'on observe le fonctionnement de ces Conseils de jeunes (local, départemental ou national), on constate que ces pratiques révèlent des comportements de jeunes opportunistes, visant une place précise, mais aussi, de jeunes militants décidés à faire avancer la réflexion en y prenant part pleinement. Des stratégies se développent alors pour éviter la récupération et l'instrumentalisation de la jeunesse. Dans certains cas, ces Conseils ne sont que des vitrines pour justifier de la mise en place d'une politique jeunesse. Pourtant, quand ces espaces sont pensés et quand les jeunes sont accompagnés, alors, ils deviennent de véritables provocateurs de changement, permettant l'expérimentation des fonctionnements institutionnels et la construction et l'échange de savoir et de savoir-faire.

Ces espaces de participation sont donc des lieux d'expérimentation pour la jeunesse, mais aussi pour l'institution et les adultes. On comprend combien la situation peut devenir inconfortable, surtout pour les adultes qui ont du mal à s'inscrire dans des espaces en construction.

D'autres formes d'accueil de la jeunesse se profilent qu'elles soient de simples vitrines institutionnelles dans lesquelles les jeunes viennent profiter des actions mises en place sans réel engagement ou écoute. C'est ainsi que l'on retrouve des espaces où une liste d'activité est proposée et où les jeunes s'inscrivent au grès de leurs envies. Ce genre de fonctionnement est assez confortable puisqu'il répond à une première demande de savoir où sont les jeunes et de pouvoir les encadrer par le biais d'activités. Ici, la paix sociale prend une place prépondérante et appelle des comportements clientélistes.

D'autres municipalités prennent le pari d'écouter la jeunesse et de se mettre à sa disposition pour construire de vrais projets pédagogiques. Ce choix n'est jamais simple puisqu'il implique un changement d'habitudes et l'acceptation d'une certaine mise en danger pour l'institution. Ces lieux ouverts aux jeunes sont le plus souvent pensés par des professionnels

formés et des élus sensibilisés au fonctionnement des jeunes. Dans ces lieux, on a compris que pour que l'on puisse accompagner la jeunesse, il est nécessaire d'abord de passer par une volonté politique, par une mise en débat des buts de l'accompagnement des jeunes, par un positionnement accueillant de la part des adultes, par une reconnaissance des compétences de chacun et enfin, par l'acceptation des phases de conflits qui sont, finalement la preuve d'une évolution des pratiques.

L'animation aujourd'hui ne peut plus être simplement considérée comme un moyen d'accéder à des loisirs, mais bien comme un espace dans lequel un accompagnement éclairé se développe à l'écoute du public. Les jeunes sont toujours présentés comme une menace. Leur prise en charge dans les années 1980 s'est construite sur une image négative de la part des décideurs politiques. Aujourd'hui, il est temps d'observer ce qui se passe de positif dans certains lieux où les jeunes ont une véritable place construite jour après jour par des professionnels formés en lien avec des décideurs politiques qui ont une véritable connaissance de la jeunesse.

Les relations entre les jeunes et les institutions locales, si elles paraissent, au premier abord, simples et structurées, révèlent des positionnements complexes et stratégiques (Bordes, 2007). Au sein d'un service jeunesse, on peut se retrouver avec un espace que l'institution organise à sa façon, en direction de la jeunesse s'inscrivant dans une pratique juvénile. Cette mise en scène institutionnelle semble développer une maîtrise des jeunes. D'un autre côté, les jeunes peuvent se mettre en scène pour revendiquer une reconnaissance et des espaces spécifiques correspondant à leurs besoins. L'institution peut alors décider que la pratique juvénile devient un enjeu politique et doit être instaurée dans une relation de don, les jeunes devenant redevables de l'institution. Les jeunes peuvent alors accepter d'entrer sur la scène créée par l'institution pour être vus. Et tandis que l'institution se rassure de voir sa jeunesse entrer dans les cadres qu'elle a conçus, les jeunes peuvent réaménager ces cadres en fonction de leurs besoins.

C'est cet échange perpétuel entre les jeunes et les institutions qui intéresse mes travaux de recherche. Alors que chaque partie croit avoir le dessus en développant des interactions, elles créent du lien social relativement réciproque, permettant à chacun de se former, d'évoluer et de prendre place, l'institution et les jeunes développant des pouvoirs dans un équilibre en perpétuelle construction.

On comprend toute l'importance de cette rencontre entre les jeunes et l'institution locale. Quelle que soit la forme qu'elle prend, quel que soit l'espace dans lequel elle a lieu, elle reste nécessaire pour que la jeunesse s'autorise à « prendre place ». Le conflit et les jeux de pouvoir restent des indicateurs d'une relation qui s'organise. La négociation permanente d'espaces par les jeunes est une façon de se construire et de se réaliser comme un véritable acteur social. Chacun a son rôle à jouer, l'institution, qui doit fournir un cadre et les jeunes, qui vont provoquer les mutations des fonctionnements trop souvent mis en place par des adultes, loin des préoccupations des jeunes. C'est cette interaction qui va permettre à la société locale toute entière d'évoluer. Les adultes, même s'ils n'en ont pas toujours conscience, interagissent avec les jeunes qui se construisent en se socialisant et en socialisant, du même coup, l'institution.

Cette lutte perpétuelle pour la reconnaissance mutuelle des identités produit un mouvement qui va sans cesse pousser le progrès social en donnant une « valeur social » aux personnes (Honneth, 2002).

Les échanges vont permettre aux jeunes de se construire au sein d'un collectif qu'ils reconnaîtront, sans pour autant oublier leurs particularités et leur identité, tandis que l'institution évoluera dans ses positionnements et réajustera en permanence sa politique en direction de la jeunesse. Chacun, au contact de l'autre cheminera vers des positionnements suffisamment satisfaisants. Ces échanges qui se créent entre les jeunes et les institutions sont

donc provocateurs d'une évolution pour chacun, leur permettant de s'inscrire dans une socialisation réciproque de chaque instant. Au centre de ces échanges, l'animation a un rôle à tenir par l'intermédiaire de ses professionnels qui doivent, aujourd'hui, être formés en tenant compte de la jeunesse telle qu'elle est et telle qu'elle vit dans notre société française. Il semble donc important, pour les professionnels en charge de la jeunesse, d'interroger les représentations construites autour de la jeunesse. En partant de l'idée que la jeunesse peut être « autre », les professionnels pourront travailler leur positionnement et interroger utilement leurs pratiques professionnelles. Pour que la jeunesse soit vraiment considérée comme une ressource, il faut l'accompagner vers une place qui lui soit propre et que l'adulte doit lui garantir.

Bibliographie

- Barel Yves, (1984), *La marginalité sociale*, Paris, PUF.
- Bordes (V), (2007), *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*, Paris, L'Harmattan.
- Bordes (V), Vulbeau (A), 2004, *L'Alternative jeunesse*, Paris, Editions de l'Atelier.
- Bordes (V), (2004), « Garçons et filles dans l'espace public » *Cahiers de l'Atelier* 503.
- Boucher (M), (dir.), 2005, *Discriminations et ethnicisation. Combattre le racisme en Europe*, Paris, L'Aube.
- Boucher (M), 1998, *Le rap, expression des lascars, Significations et enjeux du rap dans la société française*, Paris, L'Harmattan.
- Castel R, (2007), *La discrimination négative ; Citoyens ou indigènes ?* Paris, Seuil.
- Chauvel (L), 2002, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*, Paris, PUF, 2^e édition.
- Chevalier (L), 2002, *Classes laborieuses, classes dangereuses*, Paris, Perrin.
- Foucault (M), 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard
- Guerin-Plantin (C), 1999, *Genèses de l'insertion : l'action publique indéfinie*, Paris, Dunod.
- Honneth A, 2002, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.
- Macé (E), « Le traitement médiatique de la sécurité » dans Mucchielli (L), Robert (P) (dir.), 2002, *Crime et sécurité, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Muller (P), 1990, *Les politiques publiques*, Paris, PUF.
- Pain (J), Vulbeau (A), 2002, *Autorité et autorisation*, Paris, Matrice.
- Simmel (G), 1999, *Etude sur les différentes formes de la socialisation*, Paris, PUF.
- Tassin (D), 2001 « L' « autorisation par défaut » : un ordinaire des interactions sociales entre une institution et des jeunes » dans A Vulbeau (dir.), *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expérience dans l'espace public*, Ramonville (France), Erès.
- .